Médecine et image

2023 numéro 03

e.SFHM

Histoire des sciences médicales

ISSN 2492-4563 Supplément illustré de la revue **Histoire des sciences médicales**

e.SFHM

Depuis 2015, la Société française d'histoire de la médecine développe gratuitement une nouvelle revue, la e.SFHM. Cette revue électronique illustrée, accessible à tous les visiteurs du site de la SFHM, est destinée à devenir trimestrielle. Elle diffuse des articles originaux, présentés ou non en séance, sélectionnés par le comité éditorial pour ce type de publication en fonction de la qualité et de la pertinence de leurs illustrations (libres de tous droits ou droits acquittés par les auteurs), émanant de membres de la Société ou d'invités extérieurs sollicités en vue de la thématique retenue pour chaque numéro. Des contributions rédigées en anglais pourront être acceptées.

e.SFHM

Since 2015, the French Society of the History of Medicine has been developing a new review, free of charge, called e.SFHM. *This electronic illustrated review, accessible to all visitors of the website of SFHM, will be published quarterly. It will publish original articles, whether presented previously in a meeting or not, selected by the editorial committee from members of the Society or guests of the Society. Acceptance is based on the quality of their illustrations (free from all copyrights), and relevance to the theme chosen for each issue. Contributions written in English may also be accepted.*

Comité éditorial de la *e.SFHM*

Un comité éditorial est constitué. Il se compose du président en exercice de la SFHM, des membres du comité éditorial de la Revue, et du coordinateur éditorial, auxquels sont associés des relecteurs choisis au sein de la Société au regard de leurs compétences sur le sujet traité. Des relecteurs extérieurs pourront être sollicités exceptionnellement.

Editorial Committee of e.SFHM

An editorial board is constituted. The incumbent president of the Society is automatically the president of such committee, plus the members of the editorial committee, the editorial coordinator, and revisers chosen among the members of the Society according to their field of excellence, and external advisors if necessary.

Consultation

La *e.SFHM* peut être consultée sur le site Internet de la SFHM, grâce au soutien amical de la Bibliothèque interuniversitaire de santé et du département d'histoire de la médecine :

🔎 https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/supplement-illustre-de-la-revue/
✉ secretariat.sfhm@gmail.com
✉ comite.de.lecture.sfhm@gmail.com

Consultation

The e.SFHM *can be consulted on the website of the SFHM, thanks to the gracious support of La Bibliothèque Interuniversitaire de Santé and of Le Département d'Histoire de la Médecine:*

🔎 *https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/supplement-illustre-de-la-revue/*
✉ *secretariat.sfhm@gmail.com*
✉ *comite.de.lecture.sfhm@gmail.com*

La revue e.SFHM est diffusée sous la licence d'exploitation Creative Commons CC BY-NC

Illustration de couverture : avers de la médaille de la SFHM gravée par Mauro Corda

L'Édito

Dans ce numéro d'automne, nous vous proposons de découvrir l'Hôtel-Dieu de Belleville en Beaujolais. Les auteurs, membres de l'association *L'Albarelle*, nous entraînent dans un voyage entre 1733 et nos jours, autour de l'accueil des indigents par les Sœurs de Sainte-Marthe, avec aussi un aperçu de l'évolution de la médecine de proximité au fil du temps : création d'une apothicairerie en 1749, agrandissement des bâtiments vers 1850, pratique de la chirurgie et des accouchements au début du XX^{e} siècle. Fermé depuis 1991, cet Hôtel-Dieu, dont les bâtiments majestueux et l'apothicairerie forment un très bel ensemble, est désormais ouvert à la visite et mérite, si j'ose dire, le voyage. Et même un voyage de plusieurs jours, à la découverte des autres Hôtels-Dieu et apothicaireries du Beaujolais et la vallée de la Saône ! (Voir page 21)

Le second article s'intéresse à l'épopée qui a abouti, en 1969, à la création de la Faculté de médecine de Saint-Étienne, puis à son développement, dans un contexte politique souvent compliqué. Le Pr Patrice Queneau, qui en fut l'un des acteurs principaux, nous raconte par le menu les étapes de ce *combat épique* qui dura près d'un demi-siècle. Cette démarche s'inscrivait dans la défense et le renouveau de la ville de Saint-Étienne, dans les années 1960, après la fermeture de ses principaux joyaux industriels.

Philippe Albou
Coordinateur éditorial

sommaire

04
L'Hôtel-Dieu de Belleville en Beaujolais
Yves BERNARD, Isabelle CHARTRON, Christine DUTRÈVE, Marc GALLAVARDIN et Janine HUGAND

22
La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques
Patrice QUENEAU, Christian AUBOYER, Xavier BARRAL et Henri DUPLAIN

L'Hôtel-Dieu de Belleville en Beaujolais

par Yves Bernard, Isabelle Chartron, Christine Dutrève, Marc Gallavardin et Janine Hugand, de l'association l'Albarelle

Fig. 1. Une des trois salles de malades de l'Hôtel-Dieu.

RÉSUMÉ

L'Hôtel-Dieu de Belleville a été créé en 1733 pour accueillir des « pauvres malades » de la ville et des paroisses environnantes dans une salle de quatorze lits-alcôves. Le service était assuré par les Sœurs de l'ordre de Sainte Marthe de Beaune. Médecins, chirurgiens et apothicaires interviendront irrégulièrement, mais la continuité sera assurée par les Religieuses. Dans l'apothicairerie créée peu après l'ouverture, une sœur apothicaire utilisait en particulier les plantes du jardin.

Les changements industriels et sociaux du XIX^{e} siècle et les progrès de la médecine imposèrent des modifications de la taille et de l'équipement des lieux. Mais en 1962, un nouvel hôpital fut édifié et fit de l'Hôtel-Dieu un hospice de vieillards. À la fermeture de ce dernier en 1991, l'association l'Albarelle entreprit la sauvegarde et la valorisation du site et le transforma en musée. On peut ainsi découvrir lors de la visite, trois salles de malades, deux chapelles, l'apothicairerie avec sa belle collection de pots, une reconstitution du bloc chirurgical des années 1950, le souvenir de la maternité et un jardin médicinal. Il ne manque plus que les « pauvres malades » !

SUMMARY

The "Hôtel-Dieu de Belleville" was created in 1733 to accommodate "poor patients" from the city and surrounding parishes, in a hall with fourteen alcove beds. The service was provided by the Sisters of Saint Martha of Beaune. Doctors, surgeons and apothecaries will came irregularly, but continuity was ensured by the Sisters. In the apothecary, created shortly after the opening of the Hôtel-Dieu, an "apothecary Sister" used in particular the plants of their own garden.

The industrial and social changes during the 19th century, and the progress of medicine, imposed changes in the size and equipment of the Hôtel-Dieu. In 1962, a new hospital was built and made the Hôtel-Dieu a hospice for the elderly. When it closed definitively in 1991, the Albarelle association undertook the safeguarding and enhancement of the site and transformed it into a museum. We can discover during the visit, three sick rooms, two chapels, the apothecary with its beautiful collection of pots, a reconstruction of the surgical block from the 1940s, the memory of the maternity ward and a medicinal garden. Only the poor sick people are missing!

Fig. 2. La façade de l'Hôtel-Dieu au XVIII[e] siècle.

Un premier hôpital, existant depuis au moins le XIII[e] siècle[1], était situé près de l'église et administré jusqu'en 1621, au nom de la communauté des habitants, par deux syndics ou gouverneurs. Quatre à cinq indigents y étaient régulièrement pris en charge. De nombreux testaments ou donations permirent la constitution progressive d'un domaine foncier : prés, chènevières, maisons… Les seigneurs du Beaujolais donnaient du blé et du seigle, l'abbaye de Belleville le bois de chauffage ainsi que du seigle, du froment et de la viande. Les bouchers livraient quant à eux tous les samedis ou dimanches une « corée[2] de bœuf ou de vache ».

1 Un document parle d'un bois possédé par l'hôpital en 1254.

2 Selon Furetière (1701), *corée*, ou *courée*, désignait la *fressure*, autrement dit les *abats* des animaux (foie, cœur, rate, poumons…).

Quelques siècles plus tard, les inondations fréquentes de la Saône et l'étroitesse des lieux amènent les recteurs à vendre le bâtiment et à engager la construction d'un nouvel établissement. L'emplacement définitif est fixé en 1709, sur la hauteur de la ville, tout près des anciens murs d'enceinte. L'air y est pur, la Saône suffisamment éloignée, et la proximité d'un bief permet l'apport d'eau indispensable au bon fonctionnement de l'établissement. Dès 1714, on entreprend l'acquisition de diverses parcelles de terrain. Le total des transactions s'élève à 3 015 livres, prix de vente de l'ancien hôpital. Le duc d'Orléans, Régent du Royaume et Seigneur du Beaujolais, affranchit le terrain de tout impôt foncier et de toutes servitudes.

Fig. 3. La façade de l'Hôtel-Dieu vers 1940.

Le nouvel Hôtel-Dieu est inauguré en 1733. Il est alors constitué pour les parties bâties d'une grande salle prévue pour recevoir 14 pauvres, une sacristie (l'autel étant placé à l'extrémité de la salle), un vestibule, une cuisine, un réfectoire pour les religieuses (qui sera transformé en 1749 en apothicairerie), une salle du conseil, des chambres pour la communauté et des dépendances. C'est alors que les recteurs font appel, pour l'organisation du service, à l'ordre des Sœurs de Sainte Marthe de Beaune. Dès son ouverture le nouvel établissement accueille un nombre relativement important d'indigents : 205 en 1736, puis 305 en 1759 pour une capacité de 14 lits. La durée du séjour est variable, mais généralement inférieure à 30 jours. La majorité des personnes secourues sont des habitants de Belleville ou des paroisses environnantes, reçus dans le cadre d'une « fondation de lit » ou bien recommandés par un prêtre ou un notable de la paroisse. Quelques lits sont plus particulièrement destinés aux malades, mais avec des exceptions : on refuse par exemple en 1788 les malades atteints de petite vérole et les épileptiques, comme on refusera par la suite, en 1854, les galeux, les teigneux, les vénériens, les filles-mères et les femmes en couches. Au milieu du XVIII[e] siècle, il est noté que pour occuper les pauvres, on leur fait teiller[3] le chanvre, ou encore filer et dévider le coton pour les manufactures de la ville.

Les soins sont d'abord dispensés uniquement par les religieuses, puis un chirurgien, Étienne Gacon, est nommé en 1739. Le premier médecin, Pierre Genot, entre à l'Hôtel-Dieu

3 Battre la tige du chanvre pour séparer les parties ligneuses de la fibre.

en 1751, mais il est renvoyé neuf ans plus tard « faute de considération pour les pauvres ». Durant la période révolutionnaire, les sœurs restent à leur poste au prix d'une modification de leur costume et d'un changement de nom, la Supérieure devenant Citoyenne ! Quelques prêtres « non jureurs » trouvent asile dans une cachette aménagée dans l'épaisseur d'un mur, redécouverte il y a une trentaine d'années. Plus grave est la chute des revenus : le droit de corée et la pension assurée par l'abbaye disparaissent, même si l'Hôtel-Dieu échappe à la perte de ses titres de propriétés et rentes.

Le XIX^e^ siècle voit l'agrandissement de l'édifice en raison d'une capacité d'accueil devenue insuffisante et de la mixité intolérable. C'est ainsi qu'une seconde salle est construite, identique à la première et dans son prolongement, grâce aux dons importants de quelques sœurs et de l'aumônier Sauzay, avec une chapelle centrale qui s'ouvre également sur la rue, permettant aux Bellevillois d'assister aux offices religieux.

Une troisième salle, perpendiculaire aux deux autres, est créée en 1850, donnant à l'ensemble une forme en T qui existe toujours. L'année suivante, la communauté fait construire à ses propres frais une chapelle dans le prolongement de la dernière salle, avec une crypte sous le chœur destinée à abriter les religieuses défuntes. L'Hôtel-Dieu ne connaît pas de modification importante durant la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Cet établissement est alors un important propriétaire foncier grâce à la générosité de nombreux bienfaiteurs, devant cependant faire face à maintes difficultés financières,

Fig. 4. L'accueil d'un pauvre.

Fig. 5. La salle des hommes vers 1930.

comme d'ailleurs toute la région, en raison des crises agricoles et viticoles de la fin du siècle. L'Hôtel-Dieu achète néanmoins une grande parcelle de terrain de l'autre côté du bief qui, un siècle plus tard, permettra de nouvelles constructions. Deux médecins installés en ville interviennent à l'Hôtel-Dieu, le premier étant chargé des soins médicaux, et le second des interventions chirurgicales. Mais les postes sont souvent vacants, le manque de disponibilité et/ou la faible rémunération pouvant en être la cause.

À la fin du XIX[e] siècle, les découvertes pasteuriennes, avec l'intérêt porté désormais aux questions d'hygiène, entraînent des directives ministérielles de réaménagement auxquelles l'Hôtel-Dieu doit se plier. C'est ainsi qu'au début du XX[e] siècle sont construits un pavillon pour les contagieux, une maternité et une clinique chirurgicale composée d'une salle d'opération, d'une salle de pansement et d'une chambre d'opérés. C'est en 1962 qu'un hôpital moderne est construit de l'autre côté du bief sur le terrain acquis un siècle auparavant. L'Hôtel-Dieu prend alors une fonction d'hospice. En 1981, la communauté religieuse quitte l'établissement, et c'est en 1991 que les derniers pensionnaires des salles communes sont transférés dans une maison de retraite nouvellement bâtie.

L'Hôtel-Dieu a été classé Monument Historique en 1978 pour l'apothicairerie et la salle du conseil, et en 1994 pour les salles, la chapelle et les bâtiments du XVIII[e] siècle, et une partie des constructions du XIX[e] siècle. Il est aujourd'hui la propriété de la commune de Belleville-en-Beaujolais[4]. Une étude de

4 Commune résultant de la fusion en 2019 de Belleville et Saint Jean d'Ardières.

grande ampleur sur son devenir est en cours. Depuis trente ans l'association l'Albarelle veille sur ce patrimoine hospitalier remarquable et « complet », avec une apothicairerie bien conservée dans son emplacement d'origine, une salle du conseil, trois salles de malades, deux chapelles et un bloc opératoire.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Belleville

À l'ouverture de l'Hôtel-Dieu de Belleville, en 1733, les recteurs firent venir de la communauté de Sainte Marthe de Villefranche, déjà existante, la Sœur Thévenot de « grande réputation » et une postulante pour organiser le service des pauvres.
Les Sœurs de Sainte Marthe de Belleville portaient un costume codifié avec le tablier de « servante des pauvres ». Ce costume, fortement inspiré par la tenue de la dame respectable de Beaune au XV^e^ siècle, comprenait essentiellement une robe, grise au début, bleu cendré par la suite, avec une traîne qui n'était déployée que pour la messe et les grandes occasions. La coiffe demandait un repassage et un amidonnage d'une complexité inouïe réalisés sur quatre jours. Le costume n'a subi que de légères modifications au moment de la Révolution : le hennin est remplacé par la cornette et sera par la suite extrêmement simplifié, puis abandonné vers 1960.

Au sortir de la Révolution, la règle de l'ordre de Sainte Marthe fut confirmée par un décret impérial en 1810. Il précisait que les postulantes « d'un naturel léger, volage, impétueux, violent et fort mélancolique ne seront aucunement admises, de même que les infirmes et les contrefaites », conditions nécessaires pour affronter les exigences de leur lourde charge. Jusqu'en 1981, date de leur départ, même si elles ne siégeaient

LES SŒURS DE SAINTE MARTHE

C'est au XV^e^ siècle, à l'initiative de Nicolas Rolin, grand chancelier de Philippe le Bon, assisté de son épouse Guigone de Salins, que fut érigé l'Hôtel-Dieu de Beaune. Pour gérer l'Hôtel-Dieu et servir les pauvres, Nicolas Rolin créa l'ordre des Sœurs de Sainte Marthe, le dotant d'une règle judicieuse et originale. Les religieuses prononçaient des vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, mais ces vœux n'étaient pas définitifs (quelques religieuses quitteront d'ailleurs la vie hospitalière). Elles devaient ne pas vivre au détriment de l'Hôtel-Dieu c'est à dire des pauvres, donc subvenir à leur charge en apportant une dot initiale suffisante dont les revenus assureraient leur entretien jusqu'à leurs derniers instants. En conséquence, c'étaient des filles de familles fortunées qui choisissaient la vie de religieuse hospitalière. Appelées de leur nom patronymique, elles conservaient la gestion de leurs biens propres et pouvaient recevoir dons et legs. Les religieuses de Beaune, de Villefranche, de Belleville et de nombreux autres sites apparaissant au cours des siècles suivants, menaient une vie spirituelle et hospitalière placée sous la protection de Sainte Marthe et de Sainte Marie, dont les qualités complémentaires apparaissent dans l'Évangile de Luc.

Fig. 6. Sœurs de Sainte Marthe dans la cuisine vers 1950.

pas dans la Commission administrative de l'établissement, les douze sœurs de Sainte Marthe de l'Hôtel-Dieu de Belleville auront eu un rôle primordial. Elles répondaient aux « nécessités corporelles et spirituelles des malades » selon les préceptes de leur fondateur. Elles assuraient l'organisation générale de la Maison, avec les soins hôteliers dont la cuisine, les soins religieux, et aussi les soins infirmiers : elles préparaient les remèdes, tenaient l'apothicairerie et réalisaient même les anesthésies lorsque fonctionna le bloc chirurgical. Le tout avec une grande générosité, attribuant dans leur testament la majeure partie de leurs biens à l'Hôtel-Dieu, à l'exemple

Fig. 7. Une sœur s'occupant du linge (reconstitution).

de Sœur Martinière qui précisait qu'une partie de ses biens servirait à procurer « des douceurs aux pauvres ».

L'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu de Belleville

Au moment de son ouverture, en 1733, l'Hôtel-Dieu ne disposait pas d'une apothicairerie. Le 31 mars 1749, il est remédié à cette carence : « la Maison étant dépourvue d'appartement propre à une apothicairerie, nous en avons fait construire une avec laboratoire dans l'extrémité de la maison du côté de matin et dans laquelle la sœur apothicaire prépare actuellement ses remèdes et tient ses drogues. » La réalisation des boiseries est confiée à « Étienne Durand, menuisier de cette ville, en un beau bois de noyer et en bois de chêne ».

Une alerte est consignée le 21 juillet 1771 : « Sans cheminée, distillations impossibles : danger de mort pour les sœurs. C'est l'avis de Buissonnat, le médecin. Il faut faire une grande cheminée, et élever le plafond pour avoir un endroit pour faire sécher les plantes. » Ces aménagements se feront l'année suivante et, longtemps après, le laboratoire incriminé deviendra un simple couloir. L'apothicairerie servira pour la conservation des produits et les préparations à froid. Les préparations à chaud étaient effectuées dans d'autres parties de l'Hôtel-Dieu : vraisemblablement dans le foyer de la cuisine ou dans la chaudière de la buanderie avec une ingénieuse dérivation de la vapeur pour les distillations. Au XIX^{e},

Fig. 8. L'apothicairerie de Belleville, avec ses boiseries, ses pots et divers instruments.

Fig. 9 à 11. Albarelle (*Cons. flor. Cicor*. Conserve de fleur de chicorée), chevrette (Huile de lis) et bouteille (Eau de cochlearia).

les boiseries du mur nord sont remplacées par des boiseries style Empire, et les boiseries récupérées sont installées pour décoration dans la salle du Conseil contiguë, ce qui correspond à la configuration actuelle.

Les boiseries comportent 48 tiroirs servant à la conservation de produits, d'herbes sèches et autres substances. Des alvéoles protègent et mettent en valeur les pots d'apothicairerie. Parmi les plus anciens, en faïence[5], signalons :

– Les *albarelle*s, datant du début du XVII[e] siècle, qui ont été reprises comme emblème de l'association ;

5 On ne possède pas de trace d'achat ou de don de ces poteries en faïence, donc pas d'indication de lieu ni de date pour leur fabrication.

Fig. 12. Pots canon en faïence (XVIII[e] s.).

– Le *pot canon*, qui présente un piédouche nettement marqué et porte un couvercle. On y mettait les mêmes substances que dans les albarelles : des substances visqueuses telles que des électuaires, des onguents ou des baumes ;
– On trouve également des *piluliers*, des *bouteilles* et des *chevrettes* en faïence.

En position dominante dans la salle du Conseil, nous pouvons admirer le pot de Mithridate et celui de Thériaque qui sont des pots de « monstre » : contrairement aux autres pots qui ont vraiment été utilisés

Fig. 13. Pot de « monstre » de Thériaque.

LA SŒUR MARTINIÈRE ET LE SIROP DE BELLEVILLE

Sœur Martinière (1779-1848), fille d'un maître épicier lyonnais, entra à l'Hôtel-Dieu de Belleville en 1799. Elle fut supérieure de 1829 à 1848. C'est elle qui mit au point la recette de la fameuse « mixture vermifuge des sœurs hospitalières de Belleville » plus communément appelée « Sirop de Belleville », dont un certain nombre de Bellevillois se souviennent comme d'une des douceurs de leur enfance.

La formule en était la suivante : pour 92 litres, correspondant à la préparation de 600 flacons, appelés « topettes » :

- Sirop de base (pêcher, séné, fougère mâle) 30 L
- Teinture de castoréum 0,450 L
- Baume du Commandeur 0,900 L
- Huile de paraffine 0,150 L
- Esther (benzoïque) 0,900 L
- Eaux distillées 59,70 L

Ladite mixture était censée agir comme vermifuge, tonique, être souveraine contre les convulsions et aussi efficace contre la coqueluche. Mais, à la fin de l'épopée du Sirop de Belleville, on ne retiendra que l'effet vermifuge. Le succès commercial fut important, la distribution de ce sirop dépassant largement le cadre de la région grâce à la vente par correspondance. Le chiffre d'affaires s'élevait à plus de 100 000 francs en 1941, les Religieuses – qui étaient propriétaires de la pharmacie et du laboratoire – destinant ce bénéfice à la construction de leur chapelle, au carrelage de la salle des hommes en 1930, à l'achat de produits pharmaceutiques, ou encore de pansements à l'usage de l'hôpital… La disparition du Sirop de Belleville coïncida avec la construction du nouvel hôpital en 1962 et la quasi-fermeture de l'ancienne pharmacie dans les locaux de l'Hôtel-Dieu.

Fig. 14. Pots en porcelaine du début du XIX[e] siècle.

et qui portent d'ailleurs quelques ébréchures, ceux-ci sont en très bon état : ils étaient destinés à ajouter à la respectabilité de l'apothicairerie. Leur décoration est comparable à celle des bouteilles et des chevrettes précédentes, mais plus riche dans leur facture, avec en particulier des anses figurant des serpents entrelacés, symbole classique de l'animal qui résiste à sa propre morsure.

Fig. 15. Portrait de Sœur Martinière, avec une « topette » du sirop de Belleville.

Au début du XIX[e], la faïence est détrônée par la porcelaine, moins coûteuse, avec des pots cylindriques tournés en série, en porcelaine vitrifiée dans la masse, plus solide. C'est ainsi que la collection s'enrichit d'une série de 40 pots dorés à l'or fin, avec en motif, de part et d'autre du cartouche, en rouge camaïeu, la coupe d'Hygie.

Au cours du XIX[e], le verre devient également présent sous la forme de bocaux et de bouteilles. Leur décor est gravé et doré de guirlandes et fleurettes avec une coupe au sommet et, de chaque côté, un palmier enlacé par un serpent. Ces motifs évoquent les trois règnes de la nature de la pharmacopée : le sol dans lequel le palmier prend racine pour le *monde minéral* ; le palmier pour le *règne végétal* ; et le serpent pour le *règne animal*. On peut voir aussi dans l'apothicairerie le matériel nécessaire à la réalisation des préparations : balances, mortiers et pilons, piluliers et appareils à cachets.

Fig. 16. Deux sœurs apothicaires en activité.

On peut se demander qui officiait dans cette apothicairerie… Bien qu'il y eût fréquemment un médecin ou un chirurgien pour contrôler la confection et la prise des médicaments, tout porte à croire que c'est une sœur sans diplôme qui s'en occupait et en formait de plus jeunes pour lui succéder. On peut dire que ces religieuses « ont contribué à conserver les traditions pharmaceutiques venues des monastères du Moyen Âge »[6]. Avec l'ouverture du nouvel hôpital en 1962, l'activité de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu déclinera, la sœur apothicaire y exerçant jusqu'en 1974, date d'arrivée d'un préparateur en pharmacie.

La maternité

Comme l'Hôtel-Dieu le stipulait dans son règlement intérieur de 1854, les femmes enceintes n'y étaient pas admises, et jusqu'en 1920 les naissances avaient lieu à domicile. Trois sages-femmes diplômées exerçaient à Belleville au début du XX^{e} siècle. Suite aux directives ministérielles d'amélioration de l'hygiène des accouchements, l'Hôtel-Dieu lança, entre 1905 et 1913, un vaste programme de démolition-construction. Un nouveau bâtiment de trois étages fut construit au bord du bief (aujourd'hui transformé en immeuble privé) qui abrita la maternité à partir de 1920. La capacité d'accueil était de 6 lits, avec une chambre particulière et une salle commune. La méfiance concernant l'accouchement à l'hôpital est évidente : seulement 8 % des enfants nés en 1920 à Belleville (4 sur 49) virent le jour à la maternité. C'est « la religieuse accoucheuse » qui assistait les parturientes et la durée de séjour était de trois semaines. En 1925, le Dr Jean Montange devient médecin accoucheur de la maternité, rejoint en 1929 par une sage-femme civile, M^{lle} Geneviève Perron, remplaçant définitivement les religieuses auprès des femmes en couches. Cette dernière était

Fig. 17. Le Dr Jean Montange, médecin accoucheur à Belleville à partir de 1925.

6 Et ceci bien que le synode de Milan de 1655 ait interdit l'Art pharmaceutique aux religieuses…

Fig. 18. Ancienne couveuse en bois fabriquée en 1911 par les Établissements Durillon (dépôt de la mairie de Belleville).

nourrie, logée, chauffée, éclairée et blanchie, avec un salaire de 450 francs par mois, tout en pouvant garder sa clientèle en ville. Dès lors les accouchements se firent plus nombreux : en 1930, 40 % des naissances à Belleville (24 sur les 60) eurent lieu à la maternité, la durée de séjour n'étant plus que de deux semaines au lieu de trois.

Devant le succès grandissant, le Dr Montange demande l'agrandissement de la maternité. En 1932, le rapport de l'économe stipule que loin d'être une charge, la maternité procure un peu de bénéfice[7] et surtout que « la maternité permet de recevoir les indigentes et les femmes d'ouvriers dans des conditions modestes, de les accoucher dans des conditions d'hygiène parfaites qu'elles ne pourraient pas recevoir chez elles ». À partir de 1937, M^lle^ Perron, la sage-femme, bénéficie de quinze jours de congés payés mais elle doit rémunérer en partie celle qui la remplace pendant son absence. À partir de 1939 la répartition des naissances domicile/maternité s'inverse définitivement et la maternité est agrandie à une dizaine de lits. Les années 1970 voient cependant un déclin de l'activité de la maternité en raison de la difficulté de recrutement de sages-femmes et surtout de la proximité de maternités mieux équipées comme celle de Villefranche. La dernière naissance a lieu le 23 décembre 1976, juste avant la fermeture officielle de la maternité le 1er janvier 1977.

Le bloc opératoire

Cette partie du bâtiment située au nord de l'édifice actuel, dénommé « Fondation Gaillardon », comporte trois pièces dont l'une, le bloc opératoire, a été réhabilitée et rééquipée en 2012 en vue d'être présentée au public. Elle a fait l'objet d'une récompense nationale, avec le 1er prix du CGOS[8].

Un peu d'histoire… Avant le début du XXe siècle, des actes chirurgicaux simples étaient dispensés aux « pauvres malades » avec des outils de l'époque : lancettes, daviers, sondes, cautères… En 1860, le Dr Lallour, chirurgien, demande du matériel pour faire face aux « accidents de chemin de fer » demandant des interventions, ou bien aux traumatismes agricoles ou industriels : instruments d'amputation, pansements, gouttières…

7 Le coût du séjour variait en fonction du domicile (Belleville ou autres communes), mais aussi en fonction des revenus de la parturiente et de la possession par sa commune d'un ou plusieurs « lits de fondation » à l'Hôtel-Dieu

8 Comité de Gestion des Œuvres Sociales des Établissements Hospitaliers Publics.

Fig. 19. Opération en cours en 1947.
Dr Bessac, chirurgien ; Dr Fradin, assistant ;
Sœur Chareyre pour l'anesthésie.

Une restructuration hospitalière entre 1905 et 1913, liée aux progrès médicaux et aux nouvelles règles de l'hygiène, sépare les *fiévreux*, les *blessés* et les *contagieux*, et installe une maternité. Le Dr Gaillardon, chirurgien de l'époque, étant décédé en 1909, sa veuve fait un don substantiel permettant la construction d'un secteur chirurgical avec une salle d'opération, une salle de pansement, et une chambre pour le malade opéré.

Pendant la guerre de 14-18 ces bâtiments furent sans doute utilisés pour la prise en charge des 861 soldats hospitalisés, avant ou après un transfert vers d'autres lieux de soins. À la fin des hostilités, le Dr Josserand, médecin de ville, prend en charge le secteur chirurgical, alors que le Dr Lépine s'occupe de la médecine et le Dr Montange de la maternité. Ils sont assistés par les religieuses de Sainte Marthe.

En 1946, une infirmière laïque rémunérée seconde et remplace les religieuses comme aide-opératoire. Et en 1947, la réglementation modifie l'activité chirurgicale qui est désormais assurée une fois par semaine ou à la demande, par des spécialistes venus de Villefranche-sur-Saône pour des opérations variées : réductions de fractures, occlusions intestinales, appendicites, césariennes, hystérectomies, pathologies mammaires etc. Les anesthésies se font généralement à l'éther au masque d'Ombredanne. La dernière intervention a lieu le 11 septembre 1957.

Le matériel actuellement présenté au sein de l'Hôtel-Dieu date approximativement des années 1940. Il est constitué d'une table opératoire multiarticulée (le « billard »…), d'un imposant « bistouri électrique » utilisé pour la cautérisation, la coagulation et la section, et d'un négatoscope. Il y a aussi plusieurs armoires et guéridons avec des instruments de l'époque : divers modèles de pinces, matériel de suture, scies, outils de trépanation, etc. Des boîtes rectangulaires en inox de plusieurs formats contiennent des seringues en verre et des aiguilles, avec d'autres boîtes cylindriques (les « tambours ») pour les compresses et les bandes… L'ensemble de ces matériels pouvait être réutilisé après stérilisation, de manière sèche ou humide, grâce aux poupinels[9], étuves ou autoclaves, qui sont également présentés dans le couloir d'accès à la salle de chirurgie, le matériel jetable d'usage courant

9 Appareil inventé en 1885 par Gaston Poupinel (1858-1930) chirurgien et disciple de Louis Pasteur : c'est un four de stérilisation utilisant la chaleur sèche pour détruire les microbes.

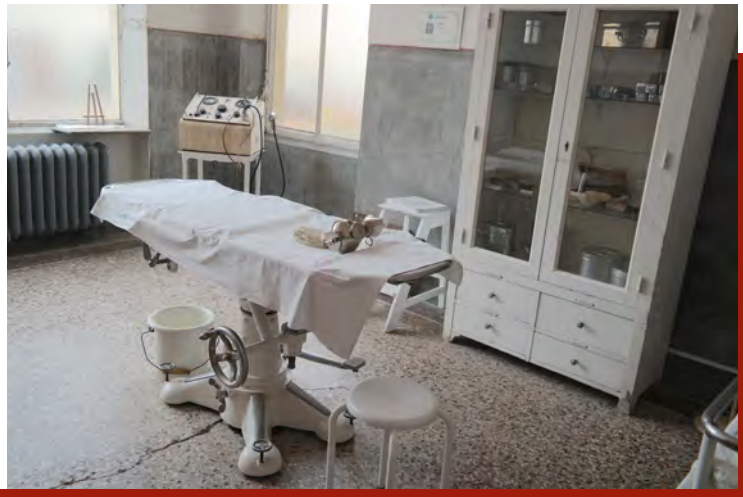

Fig. 20. Reconstitution (2012)
d'un bloc chirurgical des années 1950.

n'étant apparu que dans les années 1970. Dans un coin, nous pouvons voir un lavabo à commande pédale pour les robinets d'eau stérile. Conformément aux règles d'hygiène et pour faciliter le nettoyage, les murs, le sol et le plafond ont des raccords arrondis et le sol carrelé possède un drainage « à l'italienne ». La pièce est éclairée par une grande baie vitrée au nord, et un scialytique imposant est fixé au plafond par des câbles.

Le bloc opératoire, typique de cette époque, a fonctionné pendant plus de quarante ans. La réglementation, l'évolution des techniques, l'exigence sécuritaire, le développement des transports sanitaires et la proximité d'hôpitaux modernes, mieux équipés en matériels et personnels, aura mis un terme à ce type de chirurgie de proximité.

Le jardin des simples

À l'Hôtel-Dieu de Belleville, au XVIII[e] siècle, les religieuses de Sainte Marthe préparaient certains remèdes à partir des plantes qu'elles cultivaient et récoltaient sur place, complétées par le ramassage au bord des routes ou dans les champs alentour, ou enfin par l'achat de divers produits chez un droguiste lyonnais. Dans la première moitié du XX[e] siècle, un jardin des simples était cultivé en même temps que le jardin potager à l'est des terrains

L'ATLAS DE BOTANIQUE DE MONSIEUR GRANGE

L'Hôtel-Dieu possède dans ses collections une pièce extraordinaire : un herbier datant de 1808. Signé de Monsieur Grange, officier de santé, cet herbier rassemble des plantes médicinales avec l'indication de leurs vertus thérapeutiques. Particulièrement bien conservé, il est cependant d'une grande fragilité, ce qui rend délicate sa manipulation. Cet herbier est désormais conservé par les Archives Départementales de Lyon, une réplique réalisée par l'Albarelle est présentée dans l'Hôtel-Dieu.

Aristoloche longue

Ces racines s'ordonnent en poudre depuis demi-dragme jusqu'à deux, ou en infusion jusqu'à demi-once ; elles sont très propres à faire venir les règles et à purger la matrice après l'accouchement. Elles emportent les obstructions des viscères, poussent les urines, facilitent le crachement dans l'asthme et s'emploient avec succès dans les décoctions vulnéraires et détersives.

Fig. 21. Extrait de l'herbier de Belleville (1808) sur l'*aristoloche longue*, avec en regard la transcription du texte rédigé par M. Grange.

Fig. 22. Le massif des plantes « anti inflammatoires ».

de l'Hôtel-Dieu, à côté de la rue du Moulin. La première extension de l'hôpital, en 1993, mit fin définitivement à l'exploitation de ces parcelles alors que les pensionnaires hébergés à l'Hôtel-Dieu étaient transférés dans l'enceinte de l'actuel hôpital. L'association l'Albarelle a mené un travail de reconstitution de l'histoire des plantations locales avec, entre autres, l'étude des plantes mentionnées sur les pots de l'apothicairerie, le relevé des cahiers de recettes des Religieuses de Sainte Marthe de Châtillon-sur-Chalaronne et de Charlieu, et le début du relevé de l'*Atlas de Botanique de Monsieur Grange*, ou *Herbier de l'Hôtel-Dieu de Belleville*.

Dans le cadre d'un projet « Culture à l'hôpital » mené conjointement par l'Hôpital de Belleville et l'Albarelle, le jardin fut recréé en 2004 en lien avec les résidents hébergés et le personnel de l'établissement. Après des recherches portant sur les remèdes utilisés et notamment sur le *Sirop de Belleville*, les plantations furent réalisées par des membres de l'Albarelle. Des supports illustrés sous forme de « livres imperméables » ont été placés au niveau de chaque massif. C'est ainsi qu'un jardin reprenait vie à proximité de l'endroit où se trouvait autrefois le jardin des religieuses.

Cependant, de nouveaux travaux d'agrandissement de l'hôpital obligèrent à déplacer à nouveau le jardin en 2019. Grâce à l'intervention de la mairie, la cour Saint Antoine fut remise en état pour accueillir le nouveau jardin des simples. Les plantes sont réparties en dix massifs avec la même organisation que dans le jardin précédent, en étant classées par type d'utilisation : calmantes, dépuratives, fébrifuges, anti inflammatoires et anti infectieuses, antidiarrhéiques, dermatologiques, pectorales, digestives et toniques. Un massif est consacré aux plantes du célèbre sirop de Belleville. Un sureau, situé en son milieu a été labellisé « Arbre remarquable de France » en juin 2023 : vieux d'environ un siècle, il est vraisemblablement issu d'une graine transportée par les oiseaux.

Les responsables, religieux puis civils, de l'Hôtel-Dieu de Belleville ont répondu pendant plusieurs siècles, en complément de leur mission d'accueil des indigents, aux besoins sanitaires variés des populations locales. L'histoire de ce bâtiment, témoignage d'un temps encore présent dans la mémoire des anciens, nous rappelle que les soins aux personnes évoluent et s'adaptent, au fil du temps, aux nécessités et aux besoins de chaque époque.

Fig. 23. Livre de présentation des plantes du jardin.

Informations pratiques

– Visites libres ou avec audio-guide tous les jours du **mardi au samedi de 10 h à 12 h 30** et de **14 h à 17 h 30** (sans l'apothicairerie et le bloc chirurgical).
– Visites guidées (avec l'apothicairerie et le bloc chirurgical) le **mardi et jeudi à 14 h 30** et le **samedi à 10 h**, et pour les groupes 7 jours/7 sur demande.
– Le musée est fermé pendant les visites guidées.

Contact : Hôtel-Dieu de Belleville en Beaujolais : **04 74 66 44 67**

Sources

Sources manuscrites

Archives Hospitalières de Belleville (déposées aux Archives Départementales du Rhône)
- Délibérations
- Inondation de 1840

Archives municipales de Beaune
- Archives des Sœurs de Sainte Marthe - Communauté de Belleville

Archives Municipales de Belleville
- Inondations 1840

Travaux universitaires

Grandjean (C.) « L'Hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône au XVIII[e] siècle » maîtrise, Université Lyon II, 1997

Mercier (A.) « Histoire d'un hôpital de province au XIX[e] siècle : Belleville-sur-Saône », maîtrise, Université Lyon III, 1996

Mulsant (S.), « L'Hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône », thèse de pharmacie, Université Lyon I, 2004

Bibliographie

Berthier (M.T.), Sweeney (J.T.), « Le chancelier Rolin », Éditions de l'Armançon 1998

David (Dom L.), « L'Hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône et les Sœurs de Sainte Marthe », Imprimerie Saint Paul 1937

Lafont (O.), « Dictionnaire d'histoire de la pharmacie », Éditions Pharmathème, 2003

Mandy (F.), « Belleville en Beaujollois », Éditions de la Tour Gile, 1991

Lémery (N.), « Pharmacopée universelle », réédition 1761

L'Albarelle, « L'Hôtel-Dieu de Belleville, 3 siècles d'histoire », collectif, 2006

Revue : « Dossiers de l'Art » Éditions Faton
N° 30 La faïence de Nevers
N° 70 La faïence française du XIII[e] au XVII[e] siècle

Crédits photographiques : © Association Albarelle, sauf © Juvanon, pour les fig. 4 et 5

LES HÔTELS-DIEU ET APOTHICAIRERIES DE LA RÉGION DE BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

Vous trouverez ci-dessous la liste des Hôtels-Dieu et des apothicaireries de la région qu'il est possible de visiter. Il en existe d'autres (Bourg en Bresse, Mâcon…) mais qui ne se visitent pas, au moins actuellement. Le site internet le plus exhaustif est celui du *Réseau des Hôtels-Dieu et Apothicaireries* : cf. www.apothicaireries.eu. Dans tous les cas, il est préférable de demander confirmation pour les visites auprès des Offices de tourisme, les données ci-dessous étant susceptibles d'être modifiées. À noter également, à Saint-Julien, à 15 km de Belleville, le musée Claude Bernard, installé dans la demeure du savant, qui offre une vision complète de la vie et de l'œuvre du célèbre chercheur : cf. https://www.agglo-villefranche.fr/musee-claude-bernard.html.

Beaune (21)
Hôtel-Dieu et apothicairerie. Ouvert tous les jours.

Seurre (21)
Hôtel-Dieu et apothicairerie. Visites guidées à 10 h le mercredi en juillet et août

Louhans (71)
Hôtel-Dieu et apothicairerie. Visites commentées tous les jours sauf le mardi.

Tournus (71)
Hôtel-Dieu et apothicairerie. Ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h sauf le mardi de mai à septembre. Visites guidées en juillet et août.

Cluny (71)
Hôtel-Dieu et apothicairerie. Visites libres de l'Hôtel-Dieu en semaine de 9 h à 17 h. Pour l'apothicairerie, visite sur réservation 48 h à l'avance.

Thoissey (01)
Apothicairerie. Visites guidées pour groupes de 4 à 25 personnes après réservation auprès de l'association des « Amis du vieux Thoissey et de ses environs » (amis.vtc01@orange.fr).

Châtillon-sur-Chalaronne (01)
Apothicairerie. Ouvert d'avril à septembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et sur réservation le reste de l'année auprès de l'Hôpital de Châtillon au 06 85 77 48 08.

Charlieu (42)
Musée hospitalier avec apothicairerie. Ouvert tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h sauf le lundi, du 1er avril au 31 octobre. Visites libres et guidées sur réservation.

Beaujeu (69)
Accès à l'apothicairerie dans le cadre des visites guidées de la ville de Beaujeu, sur réservation auprès de l'Office de tourisme : 04 74 07 27 40

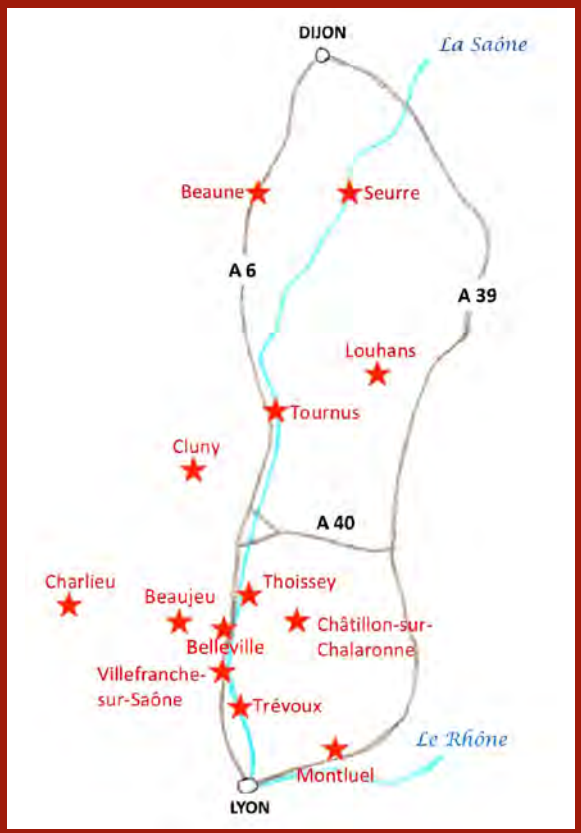

Belleville en Beaujolais (69)
Cf. page 20.

Villefranche-sur-Saône (69)
Apothicairerie visible des locaux de l'Office de tourisme, installé dans l'ancien Hôtel-Dieu de Villefranche.

Trévoux (01)
Apothicairerie visible à travers une lucarne, au sein de la médiathèque (fermée lundi et jeudi). Présence d'un guide sur place tous les dimanches après-midi de 15 h à 18 h.

Montluel (01)
Apothicairerie ouverte d'avril à octobre le dernier samedi du mois. En juillet et août, du mercredi au samedi de 15 h à 18 h une semaine sur deux.

La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques

par Patrice Queneau, Christian Auboyer, Xavier Barral et Henri Duplain

Fig. 1. La « nouvelle » Faculté de médecine de Saint-Étienne (depuis 2015)

RÉSUMÉ

Cet article est tiré du livre *La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques*, par Patrice Queneau (Éd. Glyphe, 2021). Partie de rien, sans aucune dotation ministérielle, la Faculté de médecine de Saint-Étienne a été créée en 1969 grâce à la volonté fervente des premiers universitaires, soutenus par le peuple ligérien qui voulait « sa » faculté. Malgré des obstacles omniprésents, elle a permis d'édifier un CHU performant, à taille humaine, producteur d'une recherche internationale. Enrichi de cinquante-cinq témoignages d'enseignants, d'anciens étudiants et de citoyens, ce livre raconte l'épopée exemplaire d'une jeune faculté batailleuse à l'heure où les « territoires » doivent être valorisés.

SUMMARY

The Faculty of Medicine of Saint-Étienne: 50 years of epic fighting

This article is derived from the book entitled La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques, *by Patrice Queneau (Ed. Glyphe, 2021). Starting from nothing, without any ministerial funding, the Saint-Étienne Faculty of Medicine was created in 1969 thanks to the fervent determination of the first academics, supported by the people of the Loire who wanted "their"; faculty. Despite omnipresent obstacles, it has made it possible to build a high-performance university hospital on a human scale, producing international research. Enriched by fifty-five testimonials from teachers, former students and citizens, this book recounts the exemplary epic of a young, battling faculty at a time when "territories"; need to be valued.*

À partir des années 1960, la ville de Saint-Étienne, qui gardait « l'image de la ville noire du XIX^e siècle », affronte le terrible déclin de la sidérurgie, de l'armement, des cycles, du tissage, de Manufrance et la fermeture de ses mines. Le sociologue Daniel Mandon pose avec finesse et acuité la « question identitaire territoriale » et celle de l'avenir de Saint-Étienne[1], ville de plus de 200 000 habitants, la septième de France, riche de son École nationale supérieure des Mines, mais dépourvue d'universités.

1961-1969. La « préhistoire » de la Faculté de médecine

En 1961, trois « dangereux activistes universitaires » se manifestent ! Leurs noms ? Un médecin pédiatre, le Dr Rémy Annino, et deux industriels stéphanois, Joseph Haubtmann et Jean Queneau[2]. Ces trois audacieux fondent l'*Institut des sciences juridiques et économiques de la Loire*, dont les statuts seront déposés à la Préfecture de la Loire le 30 mai 1961. De nombreux stéphanois sont alors réticents à la création d'une université, redoutée comme une source potentielle de désordres. C'est dans ce contexte que furent créés, rattachés à l'Université de Lyon, un *Collège scientifique universitaire* (CSU) en 1961, un *Collège littéraire universitaire* (CLU) en 1962, puis le *Centre d'enseignement supérieur de droit et de sciences économiques* en 1964. Pour la médecine, il existait un internat commun Lyon-Saint-Étienne qui permettait aux internes de faire une partie de leurs stages dans des services hospitaliers stéphanois réputés.

Fig. 2. Michel Durafour.

Le 12 décembre 1966, Georges Pompidou, le premier ministre, vient à Saint-Étienne pour examiner la situation de la ville et du département de la Loire. Michel Durafour, sénateur de la Loire et maire de Saint-Étienne, se montre offensif, en reprochant au Premier ministre et à l'État de négliger la ville de Saint-Étienne. Il exige notamment la création d'une Université de plein exercice incluant une « Faculté de médecine-pharmacie »[3]. Georges Pompidou s'y oppose : « Non à une université de plein exercice à Saint-Étienne. Lyon est trop proche. Oui à un développement des études au niveau des premier et second cycles, même dans des disciplines

1 Daniel Mandon (1939-2023), sociologue et homme politique, auteur de nombreux livres, dont *Les Barbelés de la culture, Saint-Étienne, ville ouvrière*, Lyon. Ed. Fédérop, 1976, et *La Question identitaire territoriale ; Saint-Étienne métamorphosée ?* (préface de Jacques Barrot) Ed. TV&Co, 2008.

2 Les deux derniers étant l'oncle et le père de Patrice Queneau.

3 Réf. *Le Progrès de la Loire*, 13 Décembre 1966.

Fig. 3. La réunion du 12 décembre 1966, en présence de Georges Pompidou.
(© Le Progrès. Archives municipales).

qui ne sont pas encore présentes à Saint-Étienne. Non à tout prolongement au-delà. Non au développement de la recherche à Saint-Étienne. » En contrepartie, Pompidou se disait prêt à créer un IUT, considérant que cette structure « professionnalisante » répondrait aux besoins du milieu économique local. (Fig. 2 et 3)

Cette fin de non-recevoir attisa la passion des Stéphanois, alors même que des étudiants en médecine lyonnais, trop nombreux pour effectuer des stages hospitaliers formateurs à Lyon, étaient assez satisfaits de venir le matin en car à Saint-Étienne, avant de repartir à Lyon pour les cours de l'après-midi. Au même moment, les grandes universités explosent : la jeunesse étouffe, trop de mandarinat et d'élitisme règnent dans les universités, confisquées ou presque par les enfants des classes sociales favorisées. Les potaches réclament un authentique « pouvoir étudiant ». Des portes claquent. Le printemps 1968 craque comme du pain brûlant. Il va être torride… Et Saint-Étienne piaffe d'impatience en espérant la création d'une « vraie » faculté de médecine autonome.

Le 24 mai 1968 une séance mémorable se tient dans le bureau du Pr Jean-François Cier, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, sous la menace d'une irruption imminente des étudiants, l'émeute grondant sur les quais du Rhône : « Une faculté de médecine autonome à Saint-Étienne ? Oui, peut-être… mais ce n'est pas le moment. » Finalement, un premier accord sera conclu le 29 octobre 1968 : Louis Veyret, directeur général des Hospices civils de Lyon et partisan de la création d'un CHU à Saint-Étienne, écrivit, en compagnie du doyen Jean-François Cier, une lettre conjointe où ils donnaient leur accord pour un enseignement de la médecine à

Fig. 4. Réunion préparatoire des premiers cours de l'UER de Saint-Étienne.
(© La Tribune. Archives municipales).

Saint-Étienne. Deux semaines plus tard, le 12 novembre 1968, la loi d'orientation dite « Loi Edgar Faure » était promulguée, soulignant l'importance des universités pour le développement social et territorial. Cette loi créait des établissements d'un type nouveau, les Établissements publics à caractère scientifique et culturel (EPSC), alors que les anciennes facultés disparaissaient en étant remplacées par des *Unités d'enseignement et de recherche* (UER). Dans ce contexte, les grandes universités furent sectorisées et la Faculté de médecine de Lyon fut découpée en cinq UER : quatre à Lyon et une délocalisée à Saint-Étienne (mais restant dépendante de Lyon). C'est ainsi que 134 étudiants allaient suivre à Saint-Étienne, dès janvier 1969, les cours assurés par des enseignants lyonnais… (Fig. 4 et 5). En parallèle, l'Université de Saint-Étienne était créée le 27 mars 1969, avec comme premier président le Pr Pierre-Roger Gaussin, directeur du *Collège littéraire universitaire* (CLU).

1969-1972. Une UER de médecine indépendante… mais précaire

Aux premiers jours de juin 1969, Pierre Louis, Recteur-chancelier de Lyon, « demande à l'UER stéphanoise de constituer une UER indépendante de Lyon et d'élire son premier conseil et son premier directeur » ! C'est ainsi que le 10 juin 1969, Pierre Chastanier, professeur de biophysique, fut élu directeur de cette UER indépendante. Faute de locaux d'État disponibles, Michel Durafour, maire de Saint-Étienne, attribua à la jeune Faculté les locaux d'une école maternelle désaffectée… Le premier cours d'anatomie allait être assuré par le Pr Jacques Cuilleret dans un gymnase jouxtant cette école maternelle (Fig. 6). Le chauffage du gymnase étant intermittent et non réglable, étudiants et enseignants se déshabillaient (partiellement) et se rhabillaient suivant les caprices de la soufflerie !

Fig. 5. Le 9 janvier 1969 : le premier « amphi » pour les premiers étudiants de l'UER ! (© La Tribune. Archives municipales).

Par ailleurs, sous l'impulsion de René Bandelier, directeur général du CH de Saint-Étienne, un événement allait survenir : la transformation du Centre hospitalier, classé jusqu'ici en « 2e catégorie, 1er groupe », en Centre hospitalier régional ! C'était la condition *sine qua non* pour

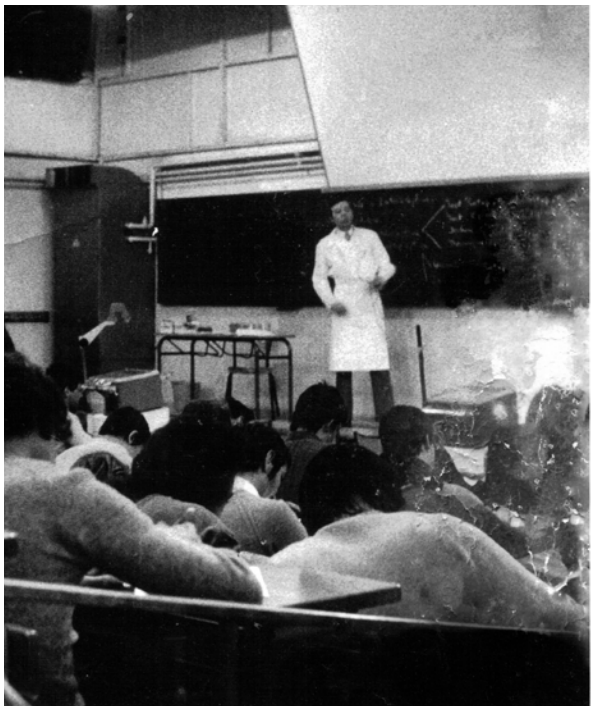

Fig. 6. Le premier cours « historique » par Jacques Cuilleret, dans le gymnase de la « Maternelle ». (© Patrice Queneau).

prétendre obtenir plus tard… le statut de CHU. On est alors en septembre 1970, et on attend désespérément que le ministre autorise l'enseignement de la 3e année. Devant l'absence de réponse, le doyen Chastanier fait poursuivre les cours – en toute illégalité… –, ainsi que les stages hospitaliers – sans convention avec l'hôpital… –. Les étudiants se demandaient s'ils allaient devoir s'inscrire à Lyon en cours d'année : stoïques et confiants, ils accompagnèrent jusqu'au Ministère Michel Durafour, député-maire de Saint-Étienne, et Jean-René Lacour, qui venait d'être élu doyen le 16 décembre 1970. Ce dernier allait recevoir rapidement deux bonnes nouvelles : l'autorisation d'ouvrir l'enseignement de la 3e année de médecine (ce qui avait donc été anticipé…) et le décret du 23 décembre 1970[4], où l'UER de Saint-Étienne figurait bien sur la liste des UER à statut d'Établissement Public à caractère scientifique et culturel, ce qui lui conférait, comme à toutes les facultés de médecine, une autonomie administrative et financière vis-à-vis de l'université !

En septembre 1971, le doyen Lacour attend à son tour les autorisations ministérielles pour commencer les cours : sans nouvelles, il décide de débuter les enseignements, alors que les étudiants en médecine défilaient bruyamment dans la rue, armés de banderoles revendicatives, après le coup de tonnerre de l'instauration d'un numerus clausus (Arrêté du 21 octobre 1971). L'année suivante, le 24 juillet 1972, Pierre-Roger Gaussin, président de l'Université, Jean-René Lacour, directeur de l'UER, et René Bandelier, directeur général du CHR, cosignent une

"Le ministre de l'Education nationale approuvera la convention Université - C.H.R. - U.E.R. pour tous les services" annonce M. Michel Durafour

- Mais le financement de l'hôpital nord reste subordonné à l'ouverture du fond d'action conjoncturelle

Fig. 7. Conférence de presse du 16 octobre 1972 de Michel Durafour suite à la convention hospitalo-universitaire du 24 juillet 1972. De gauche à droite : - le Dr Jean Duverne, président de la CME ; - René Bandelier, directeur général du CHR, Michel Durafour, maire de Saint-Étienne ; - Jean-René Lacour, directeur de l'UER de médecine ; le Dr Rémy Annino ; M. Pralong. (© Le Progrès du 17 octobre 1972. Archives municipales).

4 Publié au JO du 30 décembre 1970.

Pour que soit revu, corrigé et amélioré le problème global de la santé dans la région stéphanoise

Un millier d'enseignants-médecins hospitaliers et d'étudiants en médecine ont manifesté dans les rues de St-Etienne

Fig. 8. La manifestation à travers la ville, le mercredi 6 décembre 1972. Armés de calicots, le cortège unitaire traverse la ville, de l'hôpital Bellevue jusqu'à l'Hôtel de Ville. Les grévistes réclament un authentique CHU, des locaux universitaires décents et… des enseignants !
(© Le Progrès du 7 décembre 1972. Archives municipales).

convention d'alliance entre le CHR et l'UER de médecine où était affirmée « la vocation irréversible de Saint-Étienne comme CHU. » (Fig. 7)

Cependant la Faculté de médecine de Saint-Étienne n'a toujours que sept enseignants au rang de professeur, les postes promis étant à nouveau différés, contrairement à ceux attribués aux Facultés de Brest et de Nice qui avaient exprimé des demandes similaires ! Une fois de plus la coupe est pleine : une grève associe les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs : plus aucun cours à partir du 4 décembre, avec une grande manifestation le 6 décembre 1972. (Fig. 8)

1972-1979. Création du CHU et années de créativité

Le CHU de Saint-Étienne est créé 15 jours plus tard, le 21 décembre 1972 ! Cette grande victoire ne règle cependant pas tout : il n'y a toujours pas de locaux, malgré les appels désespérés auprès des ministres. Et les médecins et chirurgiens des hôpitaux, sont toujours engagés bénévolement dans l'enseignement et la recherche. Cela se réalisera « dans la douleur » et avec une bonne dose de patience… Jean-Pierre Soisson, ministre de l'Enseignement supérieur, annonça en septembre 1974 que la procédure de construction serait menée avec diligence… mais – nouvelle

désillusion – sans avancée visible ! D'un autre côté, l'intégration universitaire de la plupart des médecins et chirurgiens des hôpitaux engagés jusqu'ici bénévolement, allait être réalisée. Sous l'impulsion du Pr Christian Cabal, qui avait succédé comme doyen au Pr Jean-René Lacour, les premières thèses furent soutenues à Saint-Étienne en 1976.

Les années 1970 furent aussi celles de deux innovations stéphanoises marquantes :

– La création de stages chez le praticien. Jusqu'alors, avant de s'installer, les médecins généralistes n'avaient qu'une année d'étude de 3e cycle, avec uniquement des stages hospitaliers ! Leur déficit d'apprentissage pratique avant leur installation en médecine libérale était majeur. Devant cette situation qu'ils jugeaient inacceptable, le doyen Christian Cabal et Patrice Queneau (alors assesseur à la pédagogie), se rapprochèrent des médecins généralistes, soucieux de ce problème et prêts à accueillir des étudiants dans leur cabinet. Tels ont été les prémices de cette révolution, qui devint par la suite nationale, vers les « stages chez le médecin généraliste », permettant un apprentissage *in vivo* du métier de médecin ;
– La première prothèse de hanche à « double mobilité », mise en place en 1977 par le Pr Gilles Bousquet (1936-1996), chirurgien orthopédique de talent, habile et créatif. Ce dernier s'acharnait à trouver une prothèse de hanche évitant les trop fréquentes luxations des prothèses totales de hanche notamment chez les malades âgés. Il avait la conviction qu'une pièce intermédiaire entre le fémur et le cotyle permettrait de répartir sur deux plans de glissement les mouvements de la hanche rénovée par la prothèse, diminuant le risque de luxation post-opératoire. Grâce à des travaux menés avec l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, avec notamment le chercheur André Rambert, Gilles Bousquet créa à Saint-Étienne, en 1977, la première prothèse de hanche « double mobilité », innovation mondiale, qui devint le modèle princeps d'un nombre considérable des prothèses mises en place ensuite dans le monde entier.

À la rentrée 1978, la Faculté de Saint-Étienne comptait 1418 étudiants, dont 545 inscrits en premier cycle (445 en première année), 585 en deuxième cycle et 288 en troisième cycle, dont 156 « thésards ».

Les années 1980. Misère, désarroi, asphyxie… et la lumière fut !

Élu doyen de la Faculté en décembre 1979, Patrice Queneau appelait au secours tous les élus de la région : « Monsieur le Député, il pleut et il neige dans le gymnase. Aucune lueur d'espoir pour nos locaux. De grâce, qu'on nous débloque les crédits nécessaires à la construction de notre faculté ! ». Jacques Barrot, Ministre de la Santé, fut également invité à venir visiter la « Faculté de médecine-Maternelle » (Cf. Encadré)

Soutenus par Jacques Barrot, par le député Lucien Neuwirth, par tous les parlementaires et élus de la Loire, toutes sensibilités politiques confondues, par le Conseil général, lui-aussi unanime, par toute l'université et la ferveur du peuple stéphanois, nous n'imaginions pas une seconde « perdre le match » de la construction de nos locaux. C'est dans ce contexte que Patrice Queneau décida d'interpeller la presse nationale, en particu-

JACQUES BARROT VIENT À SAINT-ÉTIENNE LE 26 JANVIER 1980

« Jacques Barrot, natif d'Yssingeaux et ancien député de la Haute-Loire, était alors Ministre de la Santé. Le 26 janvier 1980, je l'avais invité à visiter notre faculté-maternelle, que son chauffeur n'arrivait décidément pas à trouver jusqu'à ce que je me place au milieu de la rue pour arrêter la voiture ministérielle (Fig. 9 et 10). Si Jacques Barrot nous était favorable, ce n'était pas le cas du ministre de l'enseignement supérieur, Madame Alice Saunier-Seïté, hostile à ce tout ce qui avait été enfanté peu ou prou par mai 68, et en outre opposante obstinée de toute structure aux mains des communistes. Et voilà que notre maire, Monsieur Joseph Sanguedolce, était communiste, et notre Université majoritairement « marquée à gauche » ! » (Patrice Queneau)

Fig. 9. Patrice Queneau devant l'entrée principale de la « faculté-maternelle ». (© Patrice Queneau)

« Maintenir la qualité de la médecine en maitrisant les coûts de la santé »

Fig. 10. Jacques Barrot, entouré du préfet Georges Badault, à sa gauche, et de Patrice Queneau, à sa droite. (© Le Progrès du 27 janvier 1980. Archives municipales).

lier le Quotidien du médecin. Sa fondatrice, le Dr Marie-Claude Tesson, s'engagea avec détermination à « défendre la jeune faculté de médecine de Saint-Étienne, la plus pauvre de France », en offrant la « une » et deux pleines pages de l'édition des 21 et 22 novembre 1980, avec un titre accrocheur : « Peu d'enseignants, des locaux de fortune. Saint-Étienne : le dernier des CHU ». L'article, rédigé par Jean-Louis Craignou, indiquait qu'avec seulement 35 professeurs, la Faculté de Saint-Étienne était la moins dotée des facultés françaises alors qu'elle enseignait 1 322 étudiants provenant d'un territoire de plus d'un million d'habitants : « Or, disait Patrice Queneau, pour répondre à la demande de soins de la population, le CHU proposera fin 1982, avec l'ouverture de l'Hôpital Nord, 2 520 lits dont 1 215 actifs. D'autres CHU n'offrent pas de telles possibilités et je crois sincèrement qu'avec notre passion d'enseigner au contact des malades, notre faculté joue son rôle. » Cet article allait déclencher une onde de choc jusqu'au au sommet de l'état. (Fig. 11)

Patrice Queneau obtient, début 1981 une audience auprès de Raymond Barre : « Monsieur le Premier ministre m'accueille chaleureusement. Nous sommes en tête-à-tête. Il me dit aussitôt : *Monsieur le Doyen, je suis d'accord avec vous. On va soutenir votre faculté, construire ses locaux, renforcer vos*

Le Pr Patrice Queneau, le doyen le plus pauvre de France.

Peu d'enseignants, de moins en moins d'étudiants, des locaux de fortune

SAINT-ETIENNE : le dernier des CHU

PAGE 3

Fig. 11. Sur la une du Quotidien du médecin du 22-23 novembre 1980 : « Saint-Étienne : le dernier des CHU ».

effectifs d'enseignants, mais à une condition : que les collectivités territoriales acceptent de participer significativement au financement des nouveaux locaux de votre Faculté.

L'audience s'achève. Monsieur Raymond Barre, toujours courtois et prévenant, me raccompagne. J'exulte. »

Après l'élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, les regards se tournent vers le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, qui annonça aux Stéphanois la bonne nouvelle, le 25 novembre 1981 : « J'ai le plaisir de faire savoir que j'ai décidé de construire les locaux de la Faculté de médecine de Saint-Étienne », considérant cet investissement universitaire comme « prioritaire, compte tenu en particulier des conditions inacceptables dans lesquelles, malgré les assurances successives des gouvernements précédents, vous vous trouvez sans locaux propres depuis la construction de cette UER ». C'était sans compter de nouvelles désillusions : alors que le concours d'architectes devait débuter incessamment… rien ne se passe ! C'est alors que Patrice Queneau sollicite trois ministres : Charles Fiterman, natif de Saint-Étienne, quatrième personnage de l'État en sa qualité

U.E.R. DE SAINT-ÉTIENNE

Les étudiants en médecine retiennent le conseiller du ministère

Les membres de la mission ministérielle ont été, hier, retenus pendant cinq heures, par les étudiants qui souhaitaient, ainsi, « attirer l'attention sur la situation de leur U.E.R. »

Fig. 12. À droite les étudiants en médecine retiennent le conseiller du ministère. À gauche : les enseignants soutiennent les étudiants.

(© L'Espoir du 27 janvier 1984. Archives municipales).

de ministre d'État chargé des transports ; Jean Auroux, ancien député-maire de Roanne, devenu ministre du travail ; et Jack Ralite, ministre de la santé. La douche froide allait intervenir en décembre 1983, un conseiller d'Alain Savary ayant fait savoir que « le ministre a effectivement décidé de construire les locaux de votre faculté. Mais hélas il n'a pas l'argent. Il est absolument désolé ». Une révolte unitaire éclate alors à Saint-Étienne. Patrice Queneau organisa le 15 décembre 1983 une conférence de presse « de choc », au sujet de laquelle la journaliste Monique Damon-Bonnefonds témoignait le lendemain dans le Progrès : « Le doyen sur un fil de fer : l'UER de médecine secouée par une tornade mais elle a un lion pour la défendre ». Alain Savary, ministre de l'éducation, annonce finalement l'envoi d'une délégation chargée « d'évaluer les possibilités d'enseignement et de recherche médicale de la faculté et d'examiner les solutions proposées en vue de l'installer dans des conditions enfin décentes. ». Cette mission, dirigée par le Pr Bertrand Weil, conseiller d'Alain Savary et doyen de la jeune et rutilante Faculté de médecine Paris-Créteil, vint visiter le 26 janvier 1984 la « faculté-maternelle » de Saint-Étienne ! Il n'en croit pas ses yeux… et déclare lors d'une séance du *Conseil de gestion extraordinaire* qu'il fera le maximum pour convaincre le ministre de construire des locaux décents. Bertrand Weil ayant indiqué qu'il était bientôt l'heure pour lui de rentrer à Paris, Patrice Queneau lève la séance et s'apprête à le raccompagner à la gare. C'est alors que des dizaines d'étudiants, massés derrière la porte, l'empêchent de partir – sans violence mais avec fermeté –, et le retiendront finalement pendant 5 heures ! La détermination des étudiants est à la mesure de l'injustice flagrante dont ils se sentent victimes. Et la réunion reprendra avec présence de représentants des « insurgés ». (Fig. 12)

Enfin, un jour du printemps 1984, le Pr Queneau revient du ministère avec une proposition de montage financier impliquant, pour une large partie, la ville de Saint-Étienne et des collectivités territoriales. Nouveau maire de Saint-Étienne et déterminé à gagner la partie, François Dubanchet monte au créneau. Le 22 novembre 1984, Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de l'Éducation nationale déclara : « Votre Faculté est légitime et doit être confortée », alors que son conseiller, le Pr Jean-François Girard, admettait que « L'existence d'une faculté de médecine à Saint-Étienne est légitime et doit être confortée, compte tenu, notamment, de la situation difficile de la région stéphanoise et de la mise en place récente des pôles de conversion ». S'ensuivit un accord pour installer la Faculté de médecine dans un

Fig. 13. Inauguration de la Faculté de médecine par le Professeur Jean Bernard, le 8 octobre 1988. (© Le Progrès, Richard Bret. Archives municipales)

ancien pavillon de l'hôpital Bellevue, avec un projet de financement de 23,5 MF, qui sera principalement payé par Saint-Étienne et sa région[5].

1988-2015. Inauguration de Faculté de médecine… et années de transhumance

Après 17 années d'attente « à la maternelle », les bâtiments de la *Faculté de médecine de Saint-Étienne-Jacques Lisfranc*[6] furent inaugurés le 8 octobre 1988, dans un ancien pavillon de l'hôpital Bellevue, par le Pr Jean Bernard[7]. Ce dernier allait enthousiasmer l'auditoire de l'amphithéâtre comble : « *La situation actuelle traduit ce qu'on peut appeler une discordance : il y a d'un côté les progrès de la science et d'un autre côté l'absence de progrès de la sagesse* ». (Fig. 13 et 14)

En 1988, l'audit de la faculté obtenait un *satisfecit* du Comité national d'évaluation, dont faisaient partie notamment les Prs Raymond Ardaillou et Gabriel Richet, enseignants-chercheurs renommés : le rapport soulignait la « belle réussite, *récompensant l'abnégation qu'il a fallu à tous, du doyen au plus jeune étudiant, pour enseigner et étudier dans les conditions matérielles qui ont régné jusqu'à peu* ». Leur conclusion, sans appel, demandait explicitement au ministère de l'Éducation nationale de renforcer l'encadrement, en personnel de toute catégorie. Nouvelle supplique… restée sans suite.

Fig. 14. Site de l'Hôpital Bellevue, où la Faculté fut hébergée entre 1988 et 2015. (© Le Progrès, Richard Bret. Archives municipales).

Lors de la rentrée 1992, la Faculté de Saint-Étienne s'avère pionnière pour l'enseignement de culture générale en première année de médecine, avec pour la première fois en France un concours d'entrée en médecine comportant un tel enseignement avec un coefficient significatif dans la note du concours. Il reste que c'est la Faculté de Saint-Étienne qui eut l'art et l'audace de créer cet enseignement de « sciences humaines » en première année.

5 La ville de Saint-Étienne (10MF), le département de la Loire (5MF), la région Rhône-Alpes (5MF) et seulement 3.5 MF par l'État. Les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancien pavillon 26 de l'hôpital Bellevue (libéré par le transfert des Services hospitaliers à l'hôpital Nord) sont menés tambour battant par les services techniques de la municipalité de Saint-Étienne. Ce passage par la « Faculté-Bellevue » avait permis que le fil de l'histoire ne se casse pas, avant la construction espérée d'une « véritable Faculté » à proximité de l'Hôpital Nord.

6 Le nom de Jacques Lisfranc (1787-1847), associé à la Faculté de médecine, permettait de célébrer le valeureux chirurgien d'Empire, né à Saint-Paul-en-Jarez, à une vingtaine de km de Saint-Étienne. Il a donné notamment son nom à l'interligne interosseux séparant le tarse des métatarses : en amputant au niveau de cet interligne Lisfranc permettait aux blessés de n'être amputés que de l'avant pied en conservant leur talon, et donc leur appui.

7 Jean Bernard (1907-2006), était membre de l'Académie française et ancien président du Comité national d'éthique. Il avait été le premier au monde à avoir vaincu la leucémie aigüe de l'enfant.

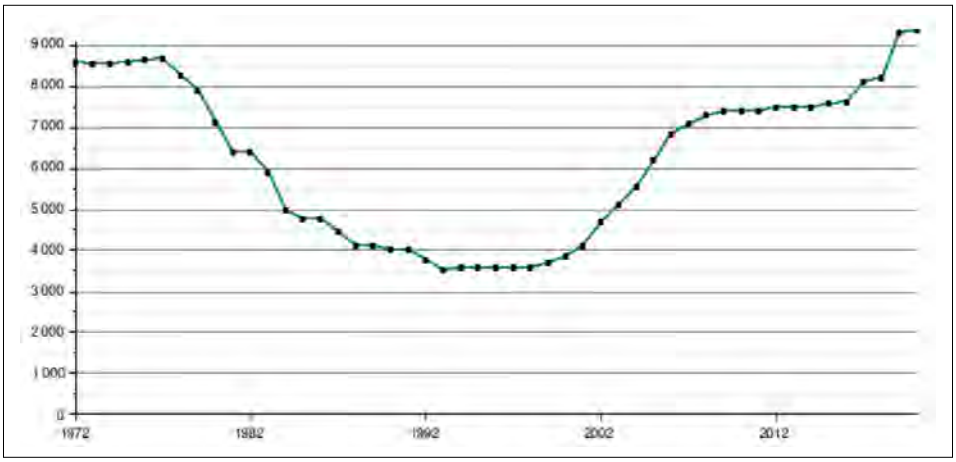

Fig. 15. Évolution du numerus clausus entre 1972 et 2020. (Source Wikipédia).

À la même époque, la décision du gouvernement d'abaisser le numerus clausus à 4 000 (1990-1991), puis à 3 750 (1991-1992) et enfin à 3 500 (1992-1993) avait alarmé et révolté les doyens des petites facultés (Fig. 15). Huit d'entre elles avaient un numerus clausus inférieur à 80, avec seulement 57 pour Saint-Étienne. L'inquiétude était d'autant plus grande que circulaient d'insidieuses rumeurs de suppression de certaines d'entre elles « pour numerus clausus jugé insuffisant », comme le soulignait le *Quotidien du médecin*. Le Pr Queneau prit l'initiative, le 19 juillet 1991, de réunir les doyens des 11 plus petites facultés, en les convainquant d'adresser aux deux ministres de tutelle, Lionel Jospin et Bruno Durieux[8], une motion de protestation où était rappelé que leurs ministères s'étaient précédemment engagés « à ne pas faire baisser le numerus clausus pendant trois ans et à maintenir un seuil d'étudiants suffisant pour ne pas compromettre gravement, à terme, le fonctionnement des hôpitaux de leur région ». En clair, la jeune Faculté de Médecine de Saint-Étienne était en danger.

8 Ministre de l'Éducation nationale, et ministre délégué à la Santé, dans le Gouvernement d'Édith Cresson.

La Faculté rejoint l'hôpital Nord en 2015… après 46 ans d'attente

Il aura fallu près d'un demi-siècle pour que la Faculté soit enfin dotée d'un ensemble immobilier à même d'accueillir décemment les étudiants et les enseignants-chercheurs. Depuis le premier jour, l'objectif avait été de créer un site unique pour l'hôpital Nord et la Faculté. Il fallait ne pas manquer la préparation du Contrat de Plan État Région (CPER). La mobilisation de Saint-Étienne et de sa métropole allait s'opérer sous l'impulsion de Michel Thiollière, maire de Saint-Étienne et de l'ensemble des responsables locaux[9], déterminés à rééquilibrer les efforts financiers du CPER en faveur des territoires situés à l'ouest de l'ancienne Région Rhône-Alpes. Le résultat fut sans appel : 63 740 K€ (dont 39 100 K € pour la seule faculté de médecine) allaient être réunis par l'État, la Région Rhône-Alpes, Saint-Étienne Métropole et

9 Citons en particulier Noël Paul, vice-président de Saint-Étienne Métropole chargé de l'enseignement supérieur, aidé par Henri Duplain ; Christian Cabal, député de la Loire et ancien doyen ; Alain Morvan, recteur Chancelier ; Fabrice Zéni, doyen ; Laurent Wauquiez, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

le Département de la Loire, pour financer un *Campus Santé Innovations* dont l'originalité était de regrouper sur le site de la Faculté un ensemble immobilier, intégrant :

- le *Centre Ingénierie et Santé de l'École Nationale Supérieure des Mines*, association unique d'une École Nationale Supérieure des Mines et d'une Faculté de médecine, permettant entre autres la délivrance d'un diplôme de Médecin-ingénieur et de Pharmacien-ingénieur, dont le laboratoire des sciences des bio-matériaux fut dernièrement lauréat du Concours mondial de l'innovation ;
- *l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport*, consacré au sport de haut niveau et à d'autres domaines d'intérêt majeur comme les atteintes musculaires, la prévention du vieillissement, l'apnée du sommeil ;
- le *Centre HYGÉE*, plateforme du Cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes.

La Faculté de Médecine de Saint-Étienne a démontré que l'innovation n'était pas une simple option, mais un devoir… et une question de survie, s'inscrivant dans le droit-fil du message du philosophe stéphanois Jean Guitton (1901-1999), membre de l'Académie française, cité par le Pr Jean Bernard, lors de sa venue en 1988 : « Les stéphanois ont découvert la machine à vapeur, le rail, la machine à coudre et la démultiplication de la bicyclette. Ils ont aussi diminué la peine des hommes. »

Au total, nous pouvons compter plus de 3 500 « diplômés stéphanois » depuis la création de la Faculté en 1970 jusqu'à 2020, soit pendant ses 50 premières années.

Remerciements. Un tel article ne peut citer tous ceux et toutes celles qui ont participé à la création et au développement de la Faculté de médecine de Saint-Étienne, mais nous tenons à souligner le rôle majeur de toute la communauté universitaire médicale. Nous remercions du fond du cœur, pour leur intelligence, leur dévouement et leur engagement, nos assesseurs, les Prs Odette-Germaine Gaudin, Jean-Louis Laurent †, Benoît Lauras †, Jean-René Lacour, Michel Ollagnier †, et plus particulièrement deux d'entre eux : François Berthoux †, premier assesseur chargé de la recherche, travailleur inlassable et rigoureux qui a introduit à Saint-Étienne entre autres avec Xavier Barral, chirurgien novateur, la greffe de rein, et qui a su créer la « ligne recherche » de notre faculté, là encore, à partir de presque rien ; et Pierre Minaire †, assesseur à la pédagogie dont la créativité était telle qu'il a fait bénéficier Saint-Étienne d'un talent d'innovateur inestimable : telle, et ce n'est qu'un exemple, la création du premier diplôme universitaire européen de *rééducation pelvien et uro-génital* : grâce à lui les hôtels de Saint-Étienne étaient complets pendant les week-end de son enseignement, avec des participants venant de toute la France et d'autres pays francophones.

Référence : Patrice Queneau, *La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques*, Préface de Boris Cyrulnik, Éditions Glyphe, 480 pages, décembre 2021.

Société Française d'Histoire de la Médecine

La Société française d'histoire de la médecine (SFHM)

Association reconnue d'utilité publique, fondée en 1902, la SFHM a pour but :

- d'étudier et de promouvoir l'histoire de la médecine et des sciences qui s'y rattachent
- de contribuer à la sauvegarde et à la conservation des documents et témoignages du passé des sciences médicales

Elle organise à Paris huit séances par an, qui permettent à ses membres de présenter leurs travaux, ainsi que des visites et des journées décentralisées en France ou à l'étranger autour de thèmes spécifiques d'histoire de la médecine.

Elle édite deux revues, consultables en accès libre sur le site internet :

- la revue annuelle *Histoire des sciences médicales*
- la revue trimestrielle illustrée en ligne, *e.SFHM*

Les publications de la SFHM depuis 1902, soit depuis plus d'un siècle, sont consultables en accès libre. Pour consulter l'ensemble de ces documents, il suffit de se rendre sur le site internet de la SFHM, puis de cliquer sur les liens proposés : Cf. https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/

La SFHM possède aussi une page Facebook avec des informations sur ses activités et d'autres actualités en histoire de la médecine (expositions, annonce de conférences…) : Facebook SFHM

Pour devenir membre de la SFHM, ou pour tout autre renseignement, vous pouvez aussi contacter le secrétariat à secretariat.sfhm@gmail.com

Propositions de communication et publications

Tout membre actif de la Société française d'histoire de la médecine peut proposer une communication orale à l'occasion de ses séances mensuelles, thématiques ou libres. Les propositions doivent être envoyées par mail au comité de lecture et de programmation : comite.de.lecture.sfhm@gmail.com en indiquant :

- Le nom et prénom de l'auteur (ou des auteurs),
- Une adresse postale, une adresse Internet et un numéro de téléphone,
- Le titre de la communication, accompagné d'un résumé en français (entre 200 et 500 mots) et en anglais, et de 4 à 6 mots-clés, ainsi que les principales sources utilisées

Après réception de ces éléments, la proposition de communication sera étudiée par le Comité de lecture et de programmation. En cas d'acceptation, l'auteur sera informé de la date programmée pour son intervention.

Le Comité de lecture pourra proposer ensuite la parution du texte de cette communication dans la revue annuelle *Histoire des sciences médicales*, ou dans la revue trimestrielle illustrée *e.SFHM*, surtout si l'iconographie est importante. Le Comité de lecture pourra aussi proposer, en fonction du sujet concerné, que certains articles illustrés soient publiés directement dans la revue illustrée *e.SFHM*.

Pour plus de renseignement : écrire à : comite.de.lecture.sfhm@gmail.com ou bien consulter : https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/seances/propositions-de-communications/

2023 numéro 03

Directeur de la publication
Patrick Berche, président de la SFHM

Directeur du comité de lecture et de programmation
Jean-François Hutin

Coordinateur éditorial
Philippe Albou

Membres du Comité éditorial
Jacques Rouëssé
Elise André
Jean-José Boutaric

Mise en pages et compogravure
Gibert-Clarey imprimeurs

© Crédits photos/illustrations
Couverture
SFHM - stock.adobe.com

Pour citer les articles :

Yves BERNARD, Isabelle CHARTRON, Christine DUTRÈVE, Marc GALLAVARDIN et Janine HUGAND
L'Hôtel-Dieu de Belleville en Beaujolais
e.SFHM 2023, n° 3, p. 4-21

Patrice QUENEAU, Christian AUBOYER, Xavier BARRAL et Henri DUPLAIN
La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques
e.SFHM 2023, n° 3, p. 22-34

Consultable en ligne
https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/supplement-illustre-de-la-revue/

e.SFHM est diffusé par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris), au titre de la collaboration qui l'unit à la Société française d'histoire de la médecine depuis l'origine de celle-ci.

https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/

Supplément illustré de la revue **Histoire des sciences médicales**